

# Étude de gouvernance de la zone Ramsar « Étangs de Champagne humide »

## Un site Ramsar près de chez vous...

Le label Ramsar distingue des espaces écologiques exceptionnels liés aux zones humides (étangs, lacs, marais...) dont l'importance est reconnue au niveau international pour la préservation de la biodiversité mondiale.

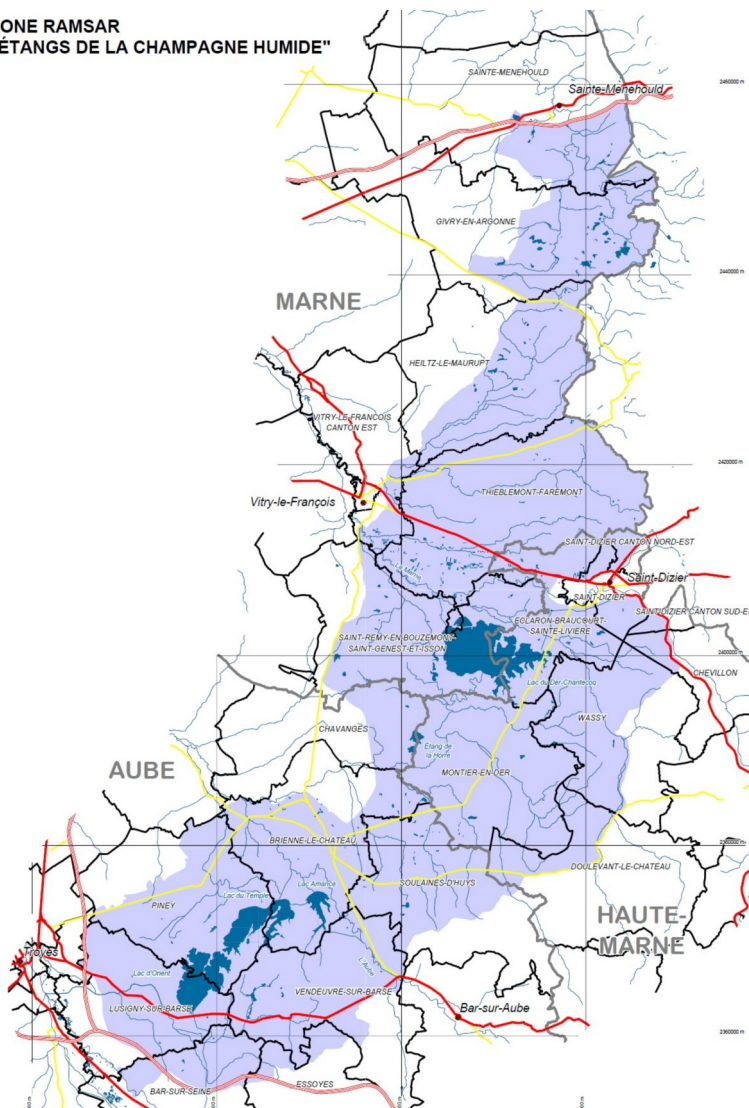
Le site « Étangs de Champagne humide » a été labellisé site Ramsar en 1991 pour ses caractéristiques remarquables en termes de populations d'oiseaux d'eau et de milieux humides. Il représente l'un des plus vieux et plus vaste site Ramsar de France. Il s'étend sur trois départements de la région Grand-Est, depuis l'Argonne au Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient, en passant par le Pays du Der.

Le diagnostic de la gestion de ce site, conduit en 2014 par l'association Ramsar France, a mis en lumière des lacunes concernant sa gouvernance, malgré les nombreuses actions existantes en faveur de la préservation des zones humides :

- hétérogénéité des connaissances, des moyens financiers et des actions déployées sur l'ensemble du territoire ;
- manque d'association et de mobilisation de certains acteurs, d'autant plus que Comité de Suivi Ramsar, regroupant les principaux partenaires du territoire, n'a pas été réuni depuis 1996 ;

- difficultés pour la coordination et l'animation de l'ensemble du territoire du fait de la taille importante du site, du manque de moyens, ou encore de l'absence d'un organisme gestionnaire actif et compétent sur l'ensemble du territoire.

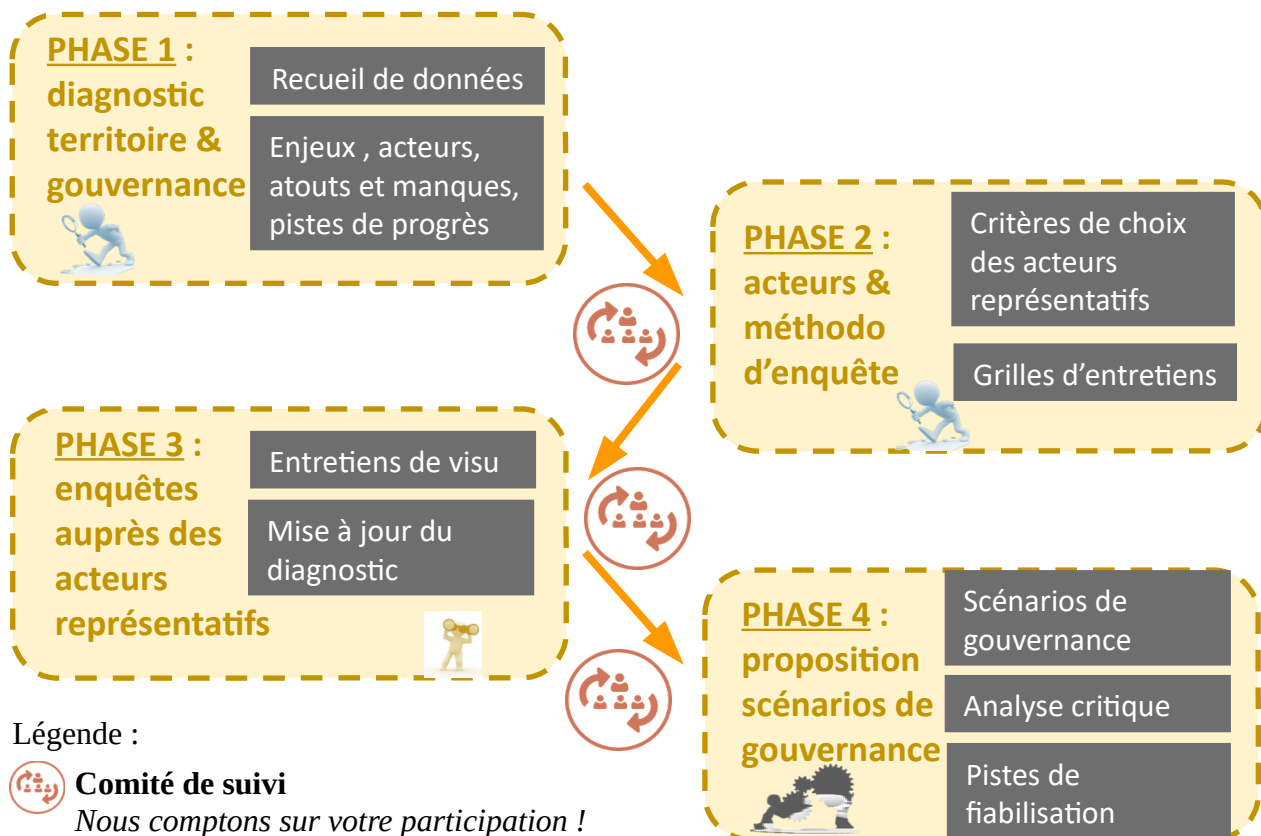
ZONE RAMSAR  
"ÉTANGS DE LA CHAMPAGNE HUMIDE"



En concertation avec les gestionnaires historiques des zones humides du territoire, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et la DREAL Grand Est engagent une étude pour renforcer la gouvernance du site Ramsar : cette démarche est confiée au bureau d'études BRL Ingénierie et s'appuiera sur une large mobilisation des acteurs du territoire, dont vous faites partie.

## Les grandes étapes de l'étude de gouvernance

L'étude, en se basant sur la synthèse des connaissances existantes et sur un travail d'enquête auprès des acteurs, a pour objectif de déterminer vos souhaits et possibilités d'implication dans la démarche Ramsar, puis de proposer différents scénarios potentiels de gouvernance du site. Il est prévu que cette étude de gouvernance se déroule en 4 phases durant 8 mois, de la mi-juin 2018 à la mi-février 2019.



### À vous de jouer...

En tant qu'acteur du territoire Ramsar, votre participation à cette étude est essentielle à sa réussite. Aussi, vous êtes associés aux 3 Comités de Suivi qui constituent l'instance centrale de co-construction et de mobilisation pour l'animation du site Ramsar.

La première réunion visera à vous présenter la démarche et à identifier les enjeux et chantiers prioritaires. Les deux autres réunions permettront de trouver ensemble des scénarios de gouvernance, en identifiant leurs avantages et inconvénients.

**Suite à cette étude, il appartiendra aux acteurs locaux de se positionner sur la gouvernance qu'ils souhaitent pour leur territoire.**

### Dates à noter dans votre agenda !

19/09/18

Comité de suivi 1

20/11/18

Comité de suivi 2

29/01/19

Comité de suivi 3